

CONCOURS INTERNATIONAL DE PIANO CIP

Présidente et Fondatrice : Tatiana LIONARD

Association régie par la loi de 1901

Concours fondé en 2020

Siège social : 2, Rue Jean Mermoz,

33 230 COUTRAS

Tél : 06 20 79 48 15

Email : concourscip@gmail.com

www.concourscip.fr / Facebook

Instagram : Tatiana Lionard

Soutenu par



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité*



CONCOURS INTERNATIONAL DE PIANO

2026

Comité d'honneur :

Hervé GILLE, Sénateur de la Gironde

Philippe BUISSON, Maire de Libourne, Président de la CALI

Jean GALAND, Maire de Lalande de Fronsac

Jean-Luc GLEYZE, Président du Conseil Départemental

Veronika SAKHAROVA, Pianiste, Lauréate de concours internationaux, Doctorat de l'Histoire de l'Art, Professeure agrégée de l'Académie d'Etat de Musique à Minsk (Biélorussie)

Oleg GAVRILUK, Artiste honoré d'Ukraine, Chanteur compositeur à Kiev (Ukraine)

Vasyl PAPADIUK, Artiste honoré d'Ukraine, Violoniste, Pianiste, Compositeur (Canada)

Junko OKAZAKI, Pianiste (Japon)

Jean-Claude SOLDANO, compositeur et arrangeur SACEM, professeur de piano jazz, de synthétiseur et de MAO (France)

Sylvain THOMAS, Pianiste, Compositeur (France)

Christian PEZZA, Compositeur, Directeur de Conservatoire Régional (France)

Mario VACHON, Pianiste (Canada)

Christine MARTY LEJON, Pianiste, Compositrice (France)

Comité actif :

Tatiana LIONARD, Angéline NAZARUK, Svetlana NAZARUK, Jean-Marc LIONARD,

Kristi AUDRAN

Jury Artistique :

T. LIONARD (France) – J. OKAZAKI (Japon) – S. THOMAS (France) – M. VACHON (Canada) -

F. PHAM (France) – C. CORSON (France) – JC. SOLDANO (France) – C. THERY (France) – S.

NAZARUK (Ukraine)

Modalités du concours :

Le concours se déroule en deux étapes :

- Les éliminatoires : elles ont lieu dans différentes villes de France ou peuvent se faire par enregistrement vidéo. Si dans une ou plusieurs villes, le nombre de candidats est insuffisant, elles se feront par vidéo.
- La finale se déroule à Paris.

REGLEMENT DU CONCOURS

Le CIP est ouvert à tous les pianistes, sans limite d'âge.

1. Éliminatoires :

Le candidat peut s'inscrire dans les deux sections (Juniors et Artistique), dans plusieurs disciplines et degrés, à condition de remplir plusieurs inscriptions et d'acquitter les droits correspondants.

Pour le 4 mains, les deux candidats ne font qu'une seule inscription et ne règlent qu'un seul droit d'inscription.

Les épreuves éliminatoires auront lieu dans différentes villes de France pour les 2 sections, à l'exception des candidats inscrits en Artistique Diplôme de Concert (audition par enregistrement vidéo obligatoire). Elles se feront par vidéo si le nombre de candidats est insuffisant dans une ou plusieurs villes.

Les candidats dans l'impossibilité de se présenter dans les villes éliminatoires peuvent néanmoins participer aux épreuves en envoyant, avant le 06/05/2026, un enregistrement vidéo par mail ou par Whatsapp au 0620794815.

Seuls les candidats ayant joué les œuvres de mémoire seront susceptibles de participer à la finale.

Pour le 4 mains, l'exécution de mémoire n'est pas obligatoire pour les éliminatoires et la finale.

2. Finale à Paris :

AUCUN DROIT D'INSCRIPTION SUPPLÉMENTAIRE.

Les candidats sélectionnés présenteront de mémoire (à l'exception du 4 mains) le même programme que celui choisi pour les éliminatoires. La composition du jury sera communiquée le jour de la finale. Le jury se réserve le droit de ne pas distribuer toutes les récompenses. Ses décisions sont sans appel. Le premier prix du CIP, proposé par la présidente, doit être accepté par la majorité des membres du Jury.

En cas d'ex æquo, le prix sera partagé entre les deux candidats.

Pour le piano 4 mains, les éventuels prix seront partagés entre les deux partenaires.

3. Clôture des inscriptions :

La clôture des inscriptions se fera trois semaines avant la date de la ville choisie. Les candidats participant au concours par enregistrement vidéo doivent l'envoyer au plus tard le **06/05/2026**.

LES DROITS D'INSCRIPTION NE SERONT EN AUCUN CAS REMBOURSES.

Les frais de voyage et d'hébergement sont à la charge du candidat.

Photocopie des œuvres interdite (même partielle) loi du 11/03/1957 – Code pénal art 425.

RECOMPENSES

Aucun résultat par téléphone

Éliminatoires : A l'issue des éliminatoires, dans un délai d'une semaine, les candidats recevront par mail un certificat de participation mentionnant leur récompense régionale : 1er Prix « Finaliste », 1er, 2ème, 3ème, 4ème prix ou Encouragements.

Seuls les candidats ayant obtenu la mention 1er Prix « Finaliste » participent à la Finale.

Finale : Remise des diplômes les 06 et 07 Juin 2026, à Paris, en fin de journée.

Si vous ne pouvez pas assister à la remise des diplômes, merci de remettre à l'accueil du concours une grande enveloppe affranchie (100g), portant le nom, le prénom, et l'adresse du candidat.

Le premier Prix du CIP recevra une prime accompagnée d'un Diplôme. D'autres prix peuvent également récompenser les candidats (voir la liste ci-dessous).

Les autres prix recevront un Diplôme.

PRIX CIP ATTRIBUES EN FINALE

Piano classique

Enfantin	40 €
Initial, Débutant	50 €
Préparatoire, Élémentaire	70 €
Moyen, Supérieur	100 €
Virtuosité I et II	130 €
Virtuosité III	160 €
Excellence	200 €
Artistique Supérieur	250 €
Artistique Virtuosité	400 €
Artistique Excellence	600 €
Artistique Diplôme de concert	1000 €

Piano rythm's

Enfantin	40 €
Initial, Débutant	50 €
Préparatoire, Élémentaire	70 €
Moyen	100 €
Supérieur	120 €
Artistique Virtuosité Jazz	200 €

Piano 4 mains

Initial, Débutant	60 €
Préparatoire, Élémentaire	100 €
Moyen	160 €
Supérieur	200 €
Artistique Excellence	400 €

Prix Sylvain THOMAS : 30 € pour la meilleure interprétation de ses œuvres.

Prix des Editions SOLDANO : 30 € et 50 € pour la meilleure interprétation de ses œuvres.

Prix des Editions LEMOINE : bons d'achat de 25 € pour la meilleure interprétation de leurs œuvres.

Prix Tatiana LIONARD : 100 € pour la meilleure interprétation d'une œuvre d'un compositeur du 20^{ème} siècle à nos jours pour le degré Excellence.

Prix du Jury Frédérique PHAM : entre 20 € et 50 € en fonction du degré.

Prix Micheline CARRÈRE : Excellence Junior **200 €** - Diplôme de concert **1000 €**.

Prix Chopin : 100 € offert par Teresa Janina Czekaj pour la meilleure interprétation des œuvres de Frédéric Chopin (1810-1849)